



Remaniement ministériel

La FCSQ félicite François Blais pour sa nomination au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Québec, le 27 février 2015 - La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), M^{me} Josée Bouchard, félicite François Blais pour sa nomination à titre de ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

« L'expérience acquise par monsieur Blais au sein du gouvernement est un atout précieux qui permettra au nouveau ministre, j'en suis sûre, de relever les défis qui s'offrent à lui », a déclaré M^{me} Bouchard, ajoutant qu'elle souhaite pouvoir le rencontrer rapidement.

Pour la FCSQ, il est primordial que l'éducation soit une priorité du gouvernement. La persévérance scolaire, l'adéquation formation-emploi, l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la valorisation et le financement de l'école publique, les négociations pour le renouvellement des conventions collectives et la valorisation de la démocratie scolaire sont autant de dossiers importants sur lesquels la Fédération compte travailler de concert avec le nouveau ministre.

« Monsieur Blais peut compter sur l'entière collaboration des commissions scolaires qui mettent à sa disposition l'expertise d'un réseau qui souhaite aborder ces questions en partenariat avec le ministre », a précisé Josée Bouchard.

La FCSQ en profite également pour demander au nouveau ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de convoquer une rencontre de la Table Québec-Commissions scolaires à court terme, afin de faire le point sur le projet de loi annoncé par son prédécesseur et d'éviter de faire subir une insécurité induite au réseau scolaire.

La Fédération des commissions scolaires du Québec regroupe la vaste majorité des commissions scolaires francophones du Québec ainsi que la Commission scolaire du Littoral. Les commissions scolaires sont des gouvernements locaux qui veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Elles offrent aussi des services efficaces et essentiels, notamment en matière de ressources humaines et de ressources matérielles et financières. De plus, les commissions scolaires ont la responsabilité de répartir équitablement les ressources entre leurs établissements et de rendre accessible, en tout temps, un transport scolaire sécuritaire.

-30-

Source : Caroline Lemieux
Attachée de presse
Fédération des commissions scolaires du Québec
Cell. : 418 570-9716
clemieux@fcsq.qc.ca
Twitter : [@fcsq](https://twitter.com/fcsq)